



– Évaluation du niveau de risque de la fusariose de l'épi des céréales (en date du 2 juillet 2014).

ÉVALUATION DU NIVEAU DE RISQUE DE LA FUSARIOSE DE L'ÉPI DES CÉRÉALES

Cet avertissement présente une évaluation du niveau de risque d'infection pour les céréales de printemps. Vous êtes concerné par cet avis si votre culture de blé ou de triticale est en début de floraison ou au plus tard en mi-floraison, ou encore si la culture est en épiaison et fleurit dans les prochains jours. Vous êtes également concerné par ce communiqué dans le cas d'une culture d'orge qui est en épiaison.

Le risque d'infection par le champignon qui cause la fusariose de l'épi est étroitement associé aux conditions climatiques qui sont présentes au moment de l'épiaison et de la floraison.

Veillez vous référer au tableau suivant pour évaluer le niveau de risque général d'infection par le *Fusarium* pour les prochains jours.

Niveau de risque pour la fusariose de l'épi du blé au Québec					
Régions	Niveau de risque				
	Date de la mi-floraison réelle ou anticipée				
	Mercredi 2 juillet	Jeudi 3 juillet	Vendredi 4 juillet	Samedi 5 juillet	Dimanche 6 juillet
Montérégie-Est et Montérégie-Ouest	T-Élevé	T-Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Outaouais	T-Élevé	T-Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Montréal, Basses-Laurentides et Lanaudière	T-Élevé	T-Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Mauricie	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Estrie	T-Élevé	T-Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Centre-du-Québec	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Région de Québec (Capitale-Nationale et rive-sud de Québec)	T-Élevé	T-Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Beauce	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Témiscamingue	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé

Voir la légende à la page suivante

Légende (par ordre décroissant du risque d'infection) :

T-Élevé : très élevé

Élevé

E-Moyen : élevé à moyen

Moyen

M-Faible : moyen à faible

Faible

T-Faible : très faible

- : données insuffisantes

Traitement contre la fusariose de l'épi du blé avec un fongicide

Il existe des produits dont l'usage est homologué contre la fusariose de l'épi. Vous pouvez obtenir de l'information sur ces produits en consultant le bulletin d'information « [Fongicides homologués pour la lutte à la fusariose de l'épi des céréales](#) ».

Vous pouvez également obtenir de l'information pertinente sur le site Web de l'ARLA et des compagnies distributrices de ces produits.

Texte rédigé par :

Yves Dion, Martin Lauzon et Sylvie Rioux, agronomes, CÉROM

[Groupe de travail sur les maladies des grandes cultures](#)

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES

Katia Colton-Gagnon, agronome – Avertisseuse

Centre de recherche sur les grains inc. (CÉROM)

Tél. : 450 464-2715, poste 242 – Téléc. : 450 464-8767

Courriel : katia.colton-gagnon@cerom.qc.ca

Claude Parent – Coavertisseur

Direction de la phytoprotection, MAPAQ

Tél. : 418 380-2100, poste 3862 – Téléc. : 418 380-2181

Courriel : claudio.parent@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 19 – Grandes cultures – 2 juillet 2014